



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L 6353-2 et R 6353-1 du code du travail)

Entre le stagiaire :

Nom et Prénom
Adresse Professionnelle :
CP et Ville :
Profession :
N° SIRET :

Et **SAS Running Education « La Clinique du Coureur-France »** ; code NAF 8559A ; Déclaration d'activité enregistrée sous le n°75790119979 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine ; N° SIREN 830 256 707

En exécution de la présente convention, **SAS Running Education** s'engage à organiser l'action de formation ci-dessous et d'en assurer l'organisation :

Intitulé : Cours 1.0 Nouveautés dans la prévention des blessures en courses à pied

L'effectif maximal sera de 30 participants.

Dates de la formation : du / /2018 au / /2018

Lieu de formation :

Durée de la formation : 17 heures sur 2 jours complets de 8h à 18h et de 8h à 17h (avec une pause déjeuner d'1h)

Intervenants : Blaise DUBOIS et/ou Jean-François ESCULIER et/ou Flavio BONNET et/ou Florence MORISSEAU et/ou Rémi BERGERON et/ou Xavier TEYCHENNE et/ou Jean-Christophe RIVAS et/ou Florent ALLIER et/ou Thomas LORBLANCHET.

Convention : Cette formation a pour but le perfectionnement des connaissances. Cette formation comporte un enseignement théorique et pratique. Les moyens pédagogiques comprennent des projections de diapositives, de transparents ou de vidéos quand appropriés et des ateliers interactifs. Un manuel sera distribué à chaque participant en début de cours. Le programme détaillé du séminaire est mis en ligne sur le site internet de la Clinique du Coureur. Les participants seront invités à donner leur appréciation par un questionnaire en ligne à la suite du cours. Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivrée à l'issue du cours. Le coût de la formation est fixé en 2018 à 590€. Cette somme comprend les pauses café mais ne couvre pas les repas. Ce montant devra être réglé par chèque à l'ordre de SAS Running Education ou virement bancaire ou carte bancaire. Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.

Conditions d'annulation : Annulation à plus de 1 mois de la formation donnera lieu à **une résiliation du contrat avec pénalité de 10% pour les frais de gestion soit 59€**. Les annulations intervenant après ce délai donneront lieu à **une pénalité s'élevant à 100% du prix du stage**. Un abandon en cours de stage ne donne pas lieu à un remboursement.
Condition en cas de changement de lieu et/ou de date : Un changement de cours à plus de 15 jours de la formation donnera lieu à **une résiliation du contrat avec pénalité de 10% pour les frais de gestion soit 59€**. La nouvelle inscription devra se faire via notre site internet. Un changement de cours à moins de 15 jours de la formation donnera lieu à une résiliation du contrat sans remboursement possible. La nouvelle inscription devra se faire via notre site internet.

Fait en 2 exemplaires signés et datés (Le premier est à renvoyer à la SAS Running Education, accompagné de votre paiement, le second est à conserver).

À le / /

Florence MORISSEAU
Flavio BONNET,
Directeurs SAS Running Education

Signature du stagiaire, précédée de
la mention « lu et approuvée »